

# **MOBILISATION DES ANIMATEURS**

## **La lutte continue**

### **C Pour le paiement des salaires à la fin du mois !**

**O** Depuis le mercredi 20 juillet dernier, les animateurs qui travaillent auprès des enfants sont mobilisés pour recevoir leur salaire à la fin du mois.

**M** Le 11 juillet, alors qu'ils avaient déjà commencé à travailler, ils ont été « informés » qu'ils ne seraient pas payés avant la fin du mois d'août (fin septembre pour ceux qui travailleront en août).

**M** Ces agents revendiquent le paiement de leur salaire à la fin du mois, la reconnaissance de leurs droits comme pour tout agent et la sortie de la précarité avec des vraies embauches statutaires.

**U** La municipalité après avoir fait savoir aux animateurs que « ceux qui ne sont pas contents peuvent aller travailler ailleurs », a rencontré les agents, ce qui laissait entrevoir une issue favorable. Elle propose finalement de leur payer un acompte de 50% à la fin du mois et le solde à la fin du mois suivant, en rejetant la responsabilité de la situation sur le Trésor public.

**N** La municipalité joue avec le statut précaire qu'elle impose à ses agents, sans se soucier des conséquences que cela engendre dans leur vie sociale ou familiale ! Elle met en place une stratégie de pourrissement en tenant un double discours et en se cachant derrière des administrations extérieures pour justifier sa politique RH !

**I** Nous exigeons le paiement de l'intégralité du salaire des animateurs à la fin du mois travaillé.

**Q** Le mouvement de grève des animateurs continue !

**U**

**É**

Bagnolet, le 22 juillet 2022